

Accidents chirurgicaux fautifs et non fautifs en expertise judiciaire : principes et illustrations de la jurisprudence

Faulty and Non-Faulty Surgical Accidents in Judicial Expertise: Principles and Case Law Illustrations

Olivier JARDE, Cécile MANAOUIL, François VAN MARIS

Résumé

Tout chirurgien a été ou sera confronté lors de sa carrière à un dommage susceptible de mettre en jeu sa responsabilité. Il peut être la conséquence d'un événement fautif ou non fautif, susceptible de survenir à chaque étape de la prise en charge, avec en toile de fond l'engagement de responsabilités le plus souvent sur le plan civil, mais aussi plus rarement sur le plan pénal et ordinal.

Nous proposons lors de cette communication de revenir sur les éléments permettant de distinguer la notion de faute chirurgicale des événements non fautifs tels que l'aléa et la complication attendue.

Nous aborderons enfin les principes dégagés par la Cour de cassation en matière d'atteinte d'un organe ou d'un tissu non concerné lors d'une intervention chirurgicale, en nous appuyant de quelques illustrations issues de la jurisprudence.

Mots clés

- Responsabilité chirurgicale
- Droit médical
- Jurisprudence
- Aléa
- Faute médicale

Abstract

Every surgeon has faced or will face, during their career, harm that may engage their liability. Such damages may result from a faulty or non-faulty event, which can occur at any stage of patient care, with liability most often engaged on a civil level, but more rarely on a criminal or professional level.

This presentation aims to revisit the elements that distinguish the notion of surgical fault from non-fault events such as risk and expected complications. Finally, we will discuss the principles established by the Court of Cassation regarding injury to an organ or tissue not involved in a surgical procedure, supported by several case law examples.

Keywords

- Surgical liability
- Medical law
- Case law
- Risk
- Medical malpractice